



Passer ton BAFA

Deviens animateur dès 16 ans

Le BAFA, c'est quoi ?

voir p.2

Un diplôme accessible **dès 16 ans**, sans limite d'âge, pour devenir animateur en accueils de loisirs, colonies ou séjours de vacances

Comment j'obtiens mon Bafa ?

voir p.3

Formation théorique de 8 jours : découvrir les bases de l'animation

Stage pratique de 14 jours : mettre en pratique sur le terrain

Approfondissement ou qualification de 6 à 8 jours :

Se spécialiser (jeux, sport...)

Combien ça me coûte ?

voir p.3

Entre 340 € et 1200 € en fonction des organismes et formules

Quelles sont mes aides ?

voir p.4

Caf du Haut-Rhin : **jusqu'à 600 €**

Aide nationale Cnaf : **200 € en plus**

Possibilité de prêt Bafa sans intérêt

Comment j'obtiens mes aides ?

Si tu es allocataire ou tes parents le sont, fais ta demande sur **Caf.fr**

Sinon : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Pour en savoir plus

Scanner ce QR code :



Le BAFA, c'est ton passeport pour l'aventure, la créativité et la responsabilité !
Accessible à tous les habitants du Haut-Rhin à partir de 16 ans et sans limite !

C'est quoi le rôle de l'animateur ?

C'est aider des jeunes à s'épanouir et à gagner en autonomie en encadrant des activités de loisirs culturelles et sportives.

C'est participer au sein d'une équipe dynamique à la mise en œuvre d'un projet pédagogique.

C'est organiser et animer la vie quotidienne des enfants/adolescents pour les repas, hygiène, repos...



Pourquoi passer le BAFA ?

1

Un vrai + sur ton CV

2

Développe ton sens des responsabilités

3

Apprends à encadrer et animer des groupes d'enfants

4

De nouvelles rencontres et des expériences uniques

5

Travaille en centres de loisirs, colonies ou clubs de vacances

Pour cela, pense à t'inscrire sur www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Quel organisme de formation choisir ?

Sur le territoire du Haut-Rhin, il existe plusieurs centres de formation :

AFOCAL Alsace

AROEVEN

CPCV IDF POLE EST

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

CEMEA

FDFC 68

UFCV

MRJC ALSACE

SCOUTS ET GUIDES DE France

Si tu as choisies un de ces organismes, tu n'auras aucun frais à avancer puisque la Caf leur versera directement les aides.

Déroulement du BAFA en 3 étapes :

La session de formation théorique

- Tu découvres les bases du métier d'animateur à travers des échanges, mises en situation et travaux de groupe.
- Tu apprends à mieux connaître les enfants et adolescents, leurs besoins et les techniques d'animation.

DUREE :
au moins 8 jours

Le stage pratique

- Tu mets en pratique tes compétences directement sur le terrain, en travaillant avec un groupe d'enfants ou d'adolescents dans une structure que tu as choisie.

DUREE :
au moins 14 jours

La session d'approfondissement ou de qualification

- Tu approfondis un thème (petite enfance, jeux collectifs, atelier cirque, atelier musique...)
- Ou tu peux aussi obtenir une qualification spécifique (voile, kayak, surveillant de plage...)

DUREE :
6 à 8 jours



Combien coûte ta formation ?

Les coûts moyens du BAFA dépendent des organismes et formules d'hébergement :

- Formation générale : entre 340 € et 750€
- Approfondissement/Qualification : entre 306 € et 500 €

Ne t'inquiètes pas, tu peux bénéficier d'aides pour financer ton BAFA.



La Caf du Haut-Rhin t'aide :

Après la validation de ta première formation générale, tu auras ton premier versement :

- Si tu es en demi-pension : **200€**
- Si tu es en pension complète : **300€**

Après ton troisième stage d'approfondissement/qualification :

- Si tu es en demi-pension : **200€**
- Si tu es en pension complète : **300€**



A savoir que tous les organismes ne sont pas signataires d'une convention de partenariat avec la Caf du Haut-Rhin. Dans ce cas de figure, tu as deux possibilités :

> Il faut que tu avances les frais et que tu nous transmettes les justificatifs de l'avance des frais pour te faire rembourser.

> Si tu rencontres des difficultés financières pour avancer les frais de ta formation, tu as la possibilité de souscrire à un Prêt BAFA sans intérêt auprès de la Caf du Haut-Rhin. Tu ne rembourseras que la somme empruntée.



Comment te faire rembourser ?

Si tu es allocataire ou tes parents le sont :

- Dépose ta demande via ton espace personnel ou sur celui de tes parents : www.Caf.fr > rubrique Mes démarches – Loisirs et vacances.
- Pièces justificatives à joindre à la demande : RIB, Cerfa complet (complété, signé, avec cachet de l'organisme)

Si tu n'es pas allocataire Caf du Haut-Rhin ou si tes parents sont affiliés à un régime spécial (MSA...) :

- Envoie ton dossier (formulaire Cerfa* + attestation de déclaration de situation + RIB) par courrier à la Caf du Haut-Rhin

* Scanne ce QR code et retrouve le formulaire Cerfa :

